



Comité d'Action Sociale
du personnel territorial du Haut-Béarn

COMPTE RENDU

Assemblée générale du 30 avril 2026 – 18 h 30

LOCAL DU CAS

Etaient présent.e.s :

Marie-Colette ZARASOA (Présidente du CAS - SICTOM), Hélène CASTEJURRY (CCHB), Rachel GOGNY (Mairie Lédeux), Jessica DUPHIL (Mairie Lédeux), David LAHITETTE (Mairie Lédeux), Pauline DULON (Mairie Lédeux), Viviane CAPDEVIELLE (Mairie Oloron), Françoise LOUSTAU (retraîtée Mairie Oloron), Nicole LAVIGNE (retraîtée CCHB), Gisèle CANDELOT (retraîtée Mairie Oloron), Muriel LAPOUBLE (Mairie Oloron), Philippe RINGUET-CAMARDOUN (retraité Mairie Oloron), Robin LAHERRE (Mairie Oloron), Babeth SALAS (Mairie Oloron), Roger COURREGES (retraité Mairie Ogeu), Sabrina ETCHEBARNE (Mairie Oloron), Cécile MARÇAA (CCHB), Béatrice LAMARQUE (CCHB).

Marc OXIBAR, Président de la CCHB, a annoncé une arrivée en retard car il est retenu par une réunion de bureau du conseil communautaire.

Etaient excusé.e.s :

Marie-Lyse BISTUÉ (Maire d'Oloron), Cathy GARCES (Maire de Herrère), Jean-Luc ESTOURNES (Maire de Moumour), Eric BONNAVENTURE (Maire de Orin), Bernard AURISSET (Maire de Lédeux), Allande ERRREÇARET (Mairie Oloron), Christine BARATS (CCHB), CLOEZ Josette (retraîtée Mairie Ogeu), Michel LOUSTAU (retraité CCHB).

Ordre du jour :

- Elections 2ème tiers des membres du conseil d'administration
- Vote du rapport moral et du rapport financier 2025
- Perspectives 2026 et budget prévisionnel
- Cérémonie en l'honneur des nouveaux retraités et nouveaux adhérents
- Questions diverses

- **Election du 2ème tiers des membres du Conseil d'Administration.**

Constitué de 15 membres, le CA est organisé en 3 groupes de membres élus tous les trois ans.

Membres actuels du 2ème tiers : LOUSTAU Didier, MOREO Jean-Michel, PLONCARD Marylou, SALAS Babeth, ZARASOA Marie-Colette.

Jean-Michel MOREO et Marie-Colette ZARASOA ne renouvellent pas leur candidature.

Didier LOUSTAU, Marylou PLONCARD et Babeth SALAS renouvellent leur candidature.

La Présidente demande s'il y a des candidatures spontanées. Cécile MARÇAA et Bahija



TARMIL sont candidates.

Jean-Claude COARASA a présenté sa démission du CA.

La Présidente propose de valider les renouvellements de mandat de Didier LOUSTAU, Marylou PLONCARD et Babeth SALAS et d'accepter les candidatures de Cécile MARÇAA et Bahija TARMIL.

L'assemblée accepte à l'unanimité les renouvellements de candidature et les candidatures spontanées. Le vote a lieu à main levée.

- Vote du rapport moral et du rapport financier 2025.

Recettes :

13 collectivités adhèrent au CAS. Leur participation représente 100 euros/an/adhèrent pour un montant de 30 800 euros.

Les cotisations des agents (4,05 euros par mois) s'élèvent à 14 024,70 euros.

Buvette au bal du 14 juillet d'Oloron : 3 051 euros.

- Le budget le plus important de 2025 : 16 438 euros pour l'Arbre de Noël qui comprend les cadeaux aux enfants jusqu'à l'âge de 12 ans inclus, le repas de Noël, le séjour week-end des 13-14 ans dans un parc d'attractions (réalisé tous les 2 ans et budget important cette année, 5 205 euros, car groupe de 15).

- 2ème poste de 2025 : les primes de départs à la retraite : 9 314 euros.

- les sorties les mercredis à la neige : plus de 30 enfants chaque année et une équipe d'encadrants, constituée de retraités, d'actifs et de parents, dynamique et motivée : 6 434 euros.

- les prêts d'honneur (jusqu'à 2 500 euros) et les dons (jusqu'à 1 000 euros) : pour les urgences liées aux premières nécessités (factures d'eau, d'électricité, réparation d'appareils ménagers ou de véhicules, etc...) sur demande et sur présentation de devis ou factures : 5 695 euros (2 500 euros de prêts et 3 195 euros de dons).

- les participations aux obsèques : pour les décès d'anciens adhérents, 300 euros versés directement au prestataire et pour les fleurs envoyées lors des décès des parents des adhérents : 3 220 euros.

- les achats de tickets de cinéma (revendus 5 euros à l'adhérent) et d'entrées au Parc Aquabéarn (revendues 7 euros à l'adhérent) ; 3 000 euros.

- le service achats/commandes groupés pour bénéficier de tarifs réduits, pour 9 738 euros d'avances du règlement aux prestataires mais ensuite les adhérents règlent en remboursant l'intégralité du montant total de leurs achats.

- les participations aux locations : 1 600 euros. En 2025, 8 foyers ont été retenus.

Le rapport d'activités 2025 et le rapport financier 2025 sont soumis au vote et adoptés à



l'unanimité. Le vote a lieu à main levée.

L'assemblée a adopté à l'unanimité le rapport moral et le bilan financier de 2025.

- Perspectives 2026 et budget prévisionnel.

Reconduite de toutes les prestations et partenariats déjà en cours :

- les aides, les primes aux événements familiaux : BP de 13 000 euros.
- les mercredis à la neige : BP de 9 000 euros.
- les achats/commandes groupés : BP de 10 000 euros.
- les locations vacances avec aide du CAS et à tarifs CE : BP de 8 000 euros.
- Arbre de Noël, avec cirque ou ciné, cadeaux des enfants jusqu'à 12 ans et le repas offert aux adhérents et leurs enfants jusqu'à 14 ans : BP de 9 500 euros.
- Les prêts d'honneur et dons avec un BP de 8 000 euros.
- Réductions auprès des commerces locaux sur présentation de la carte d'adhérent.
- Les ventes de tickets de cinéma à 5 euros ; les ventes de tickets Aquabéarn à 7 euros ; les ventes de tickets pour restaurant de l'hôpital 1 euro d'aide déduit.

- Cérémonie en l'honneur des nouveaux retraités et nouveaux adhérents

Nouveaux retraités :

- Gérard LABAN, Dominique LAPERNE, Philippe RINGUET, Bernard SANCHEZ d'Oloron
- Jean-Michel AURISSET de Goes
- Josette CLOEZ, Roger COURREGES d'Ogeu
- Christine BARATS, Michel LOUSTAU, Catherine MONDY de la CCHB

Présents :

- Roger COURREGES d'Ogeu
- Philippe RINGUET d'Oloron

Nouveaux adhérents :

- Dominique ANCHEN, Audamey LABORDE, Rose-Marie MOLINA, Rock PRADO d'Oloron
- Marie APIOU, Céline BATAILLE, Cécile MARÇAA, Cécile TOUYAROU

Présente :

- Cécile MARÇAA de la CC

La séance est levée à 19 h 45.